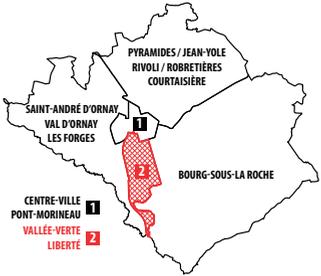




*Compte-rendu du  
de l'atelier 3 - visions et priorités*

**QUARTIER  
VALLÉE-VERTE  
LIBERTÉ**

# Carte de localisation



Vallée-Verte  
Liberté

## Actions identifiées

- Poursuivre la valorisation de la Vallée de l'Yon
- Créer un circuit autour des trois vallées yonnaises 1
- Améliorer la gestion au quotidien des vallées 2
- Ponctuer le parcours des vallées de lieux singuliers 3
- Imaginer des espaces potagers en lien avec les équipements publics 4
- Accompagner la redynamisation des places de quartier
- Réactiver la place Nelson-Mandela (Liberté) 5
- Réimaginer la place Viollet-le Duc (Jaulnières) 6
- Transformer les Maisons de quartier en tiers-lieux 7
- Imaginer de nouveaux services publics du quotidien 8
- Sécuriser et embellir les entrées de ville 9

a. Maison de quartier  
 Liberté  
 b. Maison de quartier  
 Vallée-Verte



## LÉGENDE :

- PÉRIMÈTRES DES VALLÉES YONNAISES
- PÉRIMÈTRE DES SECTEURS À ENJEUX
- NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES ACTIONS
- ZONE CONCERNÉE PAR UNE PROBLÉMATIQUE DE TRAVERSÉE
- SECTEURS OU LIEUX CONCERNÉS PAR PLUSIEURS ACTIONS
- VOIRIE À REQUALIFIER

Illustration représentative  
de l'initiative

# Intitulé de l'initiative

## Description de l'action

Présentation rédigée de l'initiative proposée, retranscrivant les intentions exprimées par le groupe de travail.

Précise les fiches utilisées lors de l'atelier pour définir l'initiative choisie.

Pour rappel, le groupe devait, à partir d'un jeu d'une quinzaine de propositions matures issues de l'atelier n°2, choisir, après en avoir débattu, celles qu'il lui semblait prioritaire. La liberté lui était laissée de compléter le jeu initial si certaines propositions d'importances lui semblaient manquantes. A cet égard :

La mention *présélection* renvoie donc à une fiche faisant partie du jeu initialement proposé ;

La mention *ajout* renvoie à une fiche supplémentaire proposée par le groupe de travail.

Selon le nombre de participants présents, le groupe pouvait être divisé en deux demi-groupes. La mention « 1 et/ou 2 » suivant la nature de la fiche (*présélection* ou *ajout*) précise de quel demi-groupe est-elle issue.

**Identifiant attribué à l'initiative**

Un numéro renvoie à une action spatialisée (c'est-à-dire renvoyant à un lieu ou secteur identifié, voir carte de localisation) ; Une lettre renvoie à une attente stratégique.

**Localisation**

Positionnement géographique de l'action

**Fiche(s) référente(s)**

**Mots clefs**

Sélection des quelques mots clefs représentatifs de l'action présentée





## Créer un circuit des trois vallées yonnaises

Sous la dénomination « circuit des trois vallées », les habitants-participants abordent en réalité deux enjeux particuliers que sont ceux de la continuité de parcours entre les trois vallées yonnaises (l'Ornay, la Riallée et l'Yon) et de leurs franchissements. Ainsi, ces derniers expriment une attente forte autour de l'achèvement du parcours autour de l'Yon et de la mise en jonction des trois vallées, afin de pouvoir, à terme, réaliser un circuit à la fois sportif et de balade. Cette mise en réseau passerait par la création d'un franchissement - sous la forme par exemple d'une passerelle à la confluence de la Riallée de l'Yon - et de la réalisation de nouveaux aménagements entre Moulin-Grimaud et Pont-Ravaud, nécessaires à la matérialisation d'une liaison douce entre l'Yon et l'Ornay.

La création de ce parcours devra aussi, pour les habitants-participants, s'accompagner d'un travail autour de la signalétique, tant en terme de fléchage des cheminements que de supports pédagogiques ou explicatifs à installer le long du circuit.

Certains espaces verts atypiques et aujourd'hui autonomes, comme les Coux, le parc du C.H.S Georges-Mazurelle ou le cimetière de la Péronnière, pourraient aussi être intégrés à ce parcours élargi autour des vallées.

### Localisation

Action transversale à l'échelle des vallées yonnaises (l'Ornay, la Riallée et l'Yon)

### Fiche(s) référente(s)

C.H.S Georges Mazurelle  
Circuit des trois vallées  
Franchissement de l'Yon  
Vallée de l'Yon  
(présélections)

### Mots clefs

Liaison douce  
Connexion inter-quartier et intra-quartier  
Sécurisation

1



## Améliorer la gestion au quotidien des vallées

Dans le cadre d'une politique de valorisation des vallées yonnaises, les habitants-participants soulignent l'importance d'une présence humaine en charge de la gestion de ces dernières. Introduite sous la dénomination « brigade verte », cette équipe se verrait attribuer un triple rôle de surveillance, d'entretien et de médiation au sein des grands espaces verts yonnais :

- a) La notion de surveillance renvoie ici à la régulation des incivilités, à travers un rôle de présence et d'alerte (voir de verbalisation) en cas de non-respect des règles ou de pratiques répréhensibles de certains usagers.
- b) La notion d'entretien, quant à elle, renvoie à la maintenance des sites au quotidien : ramassage des détritiques, fauchages, etc. À cet égard, les habitants-participants soulignent l'importance d'une gestion raisonnée et durable des milieux.
- c) La notion de médiation renvoie à un rôle de sensibilisation et de pédagogie autour de la biodiversité au sein des vallées.

Les habitants-participants suggèrent une brigade composée d'agents de police ou de personnels issus des services techniques de la ville ou de bénévoles.

### Localisation

Action transversale à l'échelle des vallées yonnaises (l'Ornay, la Riallée et l'Yon)

### Fiche(s) référente(s)

Brigade verte (présélection)

### Mots clefs

Brigade verte  
Protection de l'environnement et de la biodiversité

2



## Ponctuer le parcours des vallées de lieux singuliers

Au-delà de leur fonction d'agrément, les vallées yonnaises se définissent aussi dans un rôle support à l'animation des quartiers. Ainsi, en complément de « la plaine événementielle », les habitants-participants à l'atelier suggèrent de ponctuer le parcours de nouveaux espaces de convivialité tels qu'une guinguette - selon le principe de celle éphémère prévue à Pont-Boileau -, ou d'objets singuliers tels qu'un théâtre de verdure ou un belvédère.

### Localisation

Action transversale à l'échelle des vallées yonnaises (l'Ornay, la Riallée et l'Yon)

### Fiche(s) référente(s)

Guinguette  
Théâtre de verdure  
(présélections)

### Mots clefs

Convivialité  
Animation

3



## Imaginer des espaces potagers en lien avec les équipements publics

En échangeant sur le statut du jardin partagé de la place Neslon-Mandela (Liberté), certains habitants-participants imaginent le développement de vrais lieux nourriciers en cœur de quartier au rôle pluriel, à la fois espace de production alimentaire, lieu de convivialité et espace pédagogique. Cet espace de production agricole en milieu urbain, complémentaire aux jardins partagés, associerait alors vergers urbains et zone de maraîchage. Une proximité avec les maisons de quartier et l'établissement scolaire de quartier est souhaitée, dans l'optique d'un usage partagé de ce lieu.

### Localisation

Place Neslon-Mandela  
(Liberté)

### Fiche(s) référente(s)

Maraîchage urbain  
Vergers urbains  
(présélections)

### Mots clefs

Animation  
Convivialité  
Alimentation  
Végétalisation





## Réactiver la place Nelson-Mandela

Dans le cas de la place Nelson-Mandela, la vaste esplanade est décrite par les habitants-participants comme un espace de passage peu attrayant, faiblement végétalisé et disposant d'un nombre limité de mobiliers urbains. En réaction à ce constat, certains habitants rappellent que l'aménagement, réalisé il y a une dizaine d'années, avait fait l'objet d'une concertation avec les riverains et les habitants du quartier : l'idée d'un vaste parvis avait été décidée afin de faciliter l'organisation d'animation, mais que, en l'absence d'un collectif d'habitants moteur, la place n'a jamais pu jouer ce rôle. En outre, le risque important de conflits d'usages avec les riverains et son ouverture vers la rue Laënnec et le boulevard Pierre et Marie Curie - qui posent des difficultés de sécurisation -, l'ont finalement contrainte à rester un espace public uniquement traversé.

Afin de réactiver la place, plusieurs pistes sont évoquées : végétalisation partielle de place, création d'une aire de jeux pour enfants, d'un labyrinthe, transfert une fois par mois du marché des Jaulnières, création d'un café associatif ou d'un « bar à fruits » à proximité, etc. L'embellissement et l'extension du jardin partagé actuel est aussi mis en avant comme un levier de redynamisation de la place : sa gestion pourrait devenir conjointe avec l'école primaire publique Laënnec et la maison de quartier de la Liberté, permettant ainsi l'organisation d'animations pédagogiques. Au-delà de ces premières idées, les habitants-participants insistent néanmoins sur un réaménagement concerté de la place, au plus près des attentes des riverains et des possibles partenaires.

### Localisation

Place Nelson-Mandela  
(Liberté)

### Fiche(s) référente(s)

Place de la Liberté  
(présélection)

### Mots clefs

Animation  
Espace public  
Convivialité  
Embellissement  
Végétalisation





## Réimaginer la place Viollet-le-Duc

La place Viollet-le Duc, organisée autour de trois entités spatiales - l'aire de stationnement attenant au boulevard le Corbusier, la halle des Jaulnières et le parvis de la fontaine, où se déploie une offre commerciale en pied d'immeuble - est un espace public qui, bien qu'apprécié par les habitants-participants, apparaît en perte de vitesse. Les causes identifiées sont nombreuses : une localisation excentrée, en second rideau, éloignée des principales voies de communication, une morphologie en impasse qui n'incite pas à l'emprunter, un environnement bâti qualifié de vieillissant, dont les arcades en rez-de-chaussée masquent les cellules commerciales et une fonction confuse, à la fois aire de stationnement et parvis piéton, à l'origine d'un aménagement très minéral -, et témoignent d'un défaut d'insertion et de visibilité au sein du quartier. En s'interrogeant sur les leviers d'actions possibles, les habitants-participants rappellent qu'une place n'a de sens qu'en étant traversante - c'est-à-dire intégrée à un parcours du quotidien - et fréquentée - à travers des fonctions ou offres qui incitent à s'y déplacer régulièrement. Ainsi, si l'introduction de marchés thématiques et plus fréquents pourrait participer à l'animation de la place, les habitants-participants soulignent que son déficit d'attrait ne sera résorbé qu'en requestionnant sa configuration actuelle, en passant d'une place impasse à une place traversante ouverte vers le Pré de la Cantine et vers l'avenue Picasso. Autre levier d'action, la présence d'une offre en services publics aux horaires d'ouverture élargis, dont la présence renforcerait l'intérêt d'y passer régulièrement.

### Localisation

Place Viollet-le-Duc  
(les Jaulnières)

### Fiche(s) référente(s)

Place des Jaulnières  
(présélection)

### Mots clefs

Animation  
Espace public  
Convivialité  
Offre commerciale  
Embellissement  
Végétalisation





# Transformer les maisons de quartier en tiers-lieux

Intervenant dans les champs de l'action sociale et de la jeunesse, les maisons de quartier sont des équipements publics de proximité dont l'image renvoyée et les prérogatives attribuées ont été sujet à débat entre habitants-participants. Au-delà de certains aspects fonctionnels - l'entrée immédiate sur un guichet renvoyant, pour certains habitants-participants, l'image d'un centre d'action sociale - plusieurs participants aux ateliers ont souligné leurs difficultés à appréhender l'offre de service actuelle.

En réfléchissant au statut de cet équipement, certains habitants ont suggéré de leur attribuer une nouvelle fonction culturelle en plus des fonctions sociales et jeunesse déjà présentes, à travers, par exemple, l'intégration d'une médiathèque. La possibilité d'un décloisonnement des maisons de quartier, sous la forme d'événements « hors les murs », constitue aussi une piste d'intervention pour en renforcer l'attrait et élargir le public accueilli.

En rappelant que les animations de quartier sont d'abord portées par les habitants eux-mêmes, certains participants soulignent la difficulté de recruter des nouveaux bénévoles nécessaires à l'organisation de ces manifestations ou à l'encadrement de certains ateliers. Ce déficit, qui s'accroît d'année en année, incite certains habitants à réimaginer les manières d'adhérer aux associations, en envisageant, par exemple, une cotisation trimestrielle plutôt qu'annuelle, ce qui permettrait à certains actifs de se rendre disponibles sur de courtes périodes.

## Localisation

Maisons de quartier de la Vallée-Verte et de la Liberté

## Fiche(s) référente(s)

Médiathèque  
Maisons de quartier (présélections)

## Mots clefs

Convivialité  
Accessibilité  
Offre associative, culturelle et sociale  
Vivre ensemble





# Imaginer de nouveaux services publics du quotidien

Face à des services publics moins nombreux et de plus en plus dématérialisés, les habitants-participants suggèrent d'imaginer de nouveaux dispositifs pour faciliter un accès aux droits au plus proche du citoyen :

Concernant la question de la présence des services publics au cœur des quartiers, les habitants-participant suggèrent le déploiement de services publics et administratifs mobiles (CAF, la Poste, etc.), sous la forme, par exemple, d'un bus des services présent hebdomadairement ou mensuellement au sein de chaque quartier. La possibilité d'un guichet unique, au sein des maisons de quartier ou des mairies annexes, constitue aussi l'une des pistes à étudier.

Concernant la question de la dématérialisation, les habitants-participants proposent de poursuivre le déploiement d'espaces publics numériques (selon le modèle de celui aménagé à la maison de quartier de la Vallée-Verte) : conçus comme des lieux d'accès et d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques, ces espaces faciliteront aussi l'accès aux droits de certains publics éloignés ou confrontés à l'illectronisme.

Certains habitants proposent, par ailleurs, de mieux communiquer sur certains dispositifs mis en œuvre dans les mairies annexes (cf. conciergerie) et d'élargir l'amplitude d'ouverture des équipements administratifs.

## Localisation

Action transversale à l'échelle de la ville

## Fiche(s) référente(s)

Services administratifs mobiles  
Espaces publics numériques (présélections)

## Mots clefs

Offre en services publics  
Accès aux droits





## Sécuriser et embellir les entrées de ville

Composée de trois grands axes que sont la rue du Maréchal Lyautey, la rue d'Aubigny et la rue Geroges-Mazurelle, la D747 constitue l'un des grands points d'entrée de La Roche-sur-Yon. Sollicitée par un important flux routier, cette voie est qualifiée, par les habitants-participants, d'inconfortable et peu sécurisante pour les piétons et les cycles. Ces derniers soulignent l'importance de sa mise en sécurisation, à travers l'aménagement de dispositifs d'apaisement de la circulation (tout en étant vigilant aux nuisances que certains d'entre eux [exemple des coussins berlinois] peuvent générer) et le développement des voies cyclables identifiées, continues et, quand cela est possible, en site propre.

### Localisation

Action transversale concernant la D747

### Fiche(s) référente(s)

Dispositifs d'apaisement (ajout)

### Mots clefs

Déplacement du quotidien  
Sécurité

